



19 FÉVRIER SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS DE TUI

CONTRE LES LICENCIEMENTS FINANCÉS PAR L'ARGENT PUBLIC !

**Le jeudi 19 février
2026, plus de
180 anciens
salariés de TUI**

distance, tout en poursuivant sa stratégie de rentabilité et en affichant des profits records.

France comparaitront devant le Conseil de prud'hommes de Nanterre pour faire valoir leurs droits. La fédération appelle à un rassemblement large et unitaire à partir de 11h, afin de rendre visible une injustice sociale majeure.

La fédération et la CGT TUI dénoncent un système profondément injuste :

- où l'argent public finance les licenciements,
- où des emplois stables sont remplacés par la précarité,
- où les profits sont privatisés tandis que les dégâts sociaux sont collectivisés.

Ce combat n'est pas seulement celui des salariés de TUI. Il concerne l'ensemble du monde du travail et tous les citoyens attachés à la justice sociale et à l'usage responsable de l'argent public.

Face à ces pratiques, nous devons réclamer justice. Nous exigeons la fin de l'impunité patronale et une conditionnalité stricte des aides publiques au maintien de l'emploi !

Depuis des années, le groupe TUI a perçu des dizaines de millions d'euros d'aides publiques : CICE, CIR, exonérations de cotisations, chômage partiel, aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Ces dispositifs avaient un objectif clair : préserver l'emploi.

Le 19 février, la Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble de ses militants franciliens à se rassembler, solidaires et unis, pour défendre l'emploi, la dignité et l'intérêt général.

Pourtant, en 2020, TUI a choisi de licencier près de 600 salariés, brutalement, à

Parce que ce qui se joue ici nous concerne toutes et tous,
soyons nombreuses et nombreux :

**Jeudi 19 février 2026, à partir de 11h
Devant le Conseil de prud'hommes de Nanterre
2 rue Pablo Neruda - 92000 Nanterre**

**LA SOLIDARITÉ EST NOTRE FORCE.
REJOIGNEZ LE RASSEMBLEMENT.**

